

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Renouvellement de la voie ferrée : où en sont les travaux ?

MSM

Libreville/Gabon

SOUCIEUX de l'évolution des travaux de renouvellement de la voie ferrée, le ministre des Transports, Brice Constant Paillat, a effectué, dernièrement, une visite des zones instables du Transgabonais. A savoir de Ntoum au PK 41, d'Andem au PK54 +600 et de Mbel au PK 126-129+500.

Cette descente s'est effectuée en présence du président de l'Autorité de régulation du



Photo: DR

Les zones instables sont un véritable défi à relever.

transport ferroviaire (ARTF), du président du Comité de suivi, des techniciens du ministère de l'Équipement, et d'une délégation conduite par le directeur général de la Setrag, Christian Magni. À l'origine, des temps de parcours longs et d'incidents des trains, ces zones critiques sont un véritable défi au quotidien pour l'entreprise. Allant de Ntoum à Abanga, ces zones dites instables sont l'objet de travaux d'aménagement des voies de déviation, dans le cadre du Programme de remise à niveau de la voie.

Ces travaux de déviation consistent à créer une deuxième voie ferroviaire pour faire circuler les trains en toute sécurité, pour ainsi réaménager la voie principale, afin de disposer de deux voies ferroviaires qui permettront de faciliter les croisements des trains dans les zones concernées d'une part, et de répondre à la forte demande des clients fret, d'autre part. C'est au total trois entreprises (Socoba-EDPTL, Colas-Gabon et Mika-Services) qui interviennent dans ces zones et travaillent dans des périmètres bien précis de

Ntoum à Abanga. Au cours de cette visite, le membre du gouvernement a échangé avec les responsables des entreprises adjudicataires de

ces marchés, sur la qualité des travaux et la tenue des délais de livraison fixés à mars 2022. Le ministre des Transports a invité les trois entreprises

à accélérer le rythme des travaux en renforçant leurs effectifs, le matériel et à veiller au respect des délais convenus.

BRÈVES SÉNÉGAL/PORT.

Le port minéralier et vraquier de Bargny-Sendou (situé à 35 km de Dakar) en cours de construction sera livré en mars 2022. L'information – qui a été révélée suite à une visite d'inspection du chantier effectuée, le 4 mai, par le ministre sénégalais des Pêches et de l'Économie maritime, Alioune Ndoye – fait état de la livraison d'un premier terminal en décembre 2021. Lancé en novembre 2017, le projet a été confié à l'entreprise Senegal Minergy Port, pour sa réalisation.

NIGERIA/CACAO.

Au Nigeria, l'heure est à l'optimisme dans la filière cacao. L'Association du cacao anticipe en effet une production supérieure à la moyenne annuelle comprise entre 50 000 et 60 000 tonnes pour la petite traite se déroulant entre mai et septembre. Pour Mufutau Abolarinwa, président de l'organisation, ces perspectives positives s'expliquent avant tout par les pluies abondantes qui sont tombées dans les zones de production et ont permis de limiter le recours fréquent des exploitants à la pulvérisation de pesticides sur les cacaoyers.

CÔTE D'IVOIRE/COTON.

En Côte d'Ivoire, la campagne cotonnière 2021-2022 s'annonce historique. Selon l'Association professionnelle des sociétés cotonnières (Aprocot-CI), la récolte de l'or blanc atteindra 580 000 tonnes durant ladite saison contre 558 000 tonnes en 2020-2021. Cette production anticipée, qui devrait être la plus forte de l'histoire du pays, sera réalisée sur une superficie de 460 000 hectares.

Rassemblées par GMNN

L'Agatour s'installe à l'ADL

MSM
Libreville/Gabon

LE ministre du Tourisme, Pascal Houangni Ambourou, a procédé le 5 mai dernier à l'aéroport international de Libreville, à l'inauguration du Bureau d'information touristique de l'Agatour d'ADL. En présence de son collègue des Transports, Brice Paillat. Ce projet de promotion de la destination Gabon et d'information de ses visiteurs cadre avec la stratégie de relance économique du secteur, initiée par le gouvernement à travers le ministère du Tourisme. Il devrait permettre de booster l'activité touristique dans toutes les provinces du pays et contribuer plus significativement au PIB du pays. " Le postulat économique d'avantage comparatif pour lequel nous avons opté, c'est-à-dire de faire en sorte que chaque capitale provinciale



Photo: DR

Le ministre du Tourisme Pascal Houangni Ambourou.

puisse avoir un avantage touristique par rapport à une autre, permettra ainsi à l'industrie touristique de participer plus fortement à la croissance du PIB. Le Plan stratégique d'accélération et de relance économique du

secteur Tourisme nous oblige résolument à valoriser le tourisme authentique à ciel ouvert comme atout attractif dont dispose notre pays pour attirer toujours plus de visiteurs étrangers", a souligné Pascal Houangni Ambourou.